

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 12 juillet 2021

GT-RE(2021)4

**COMITE EUROPEEN SUR LA DEMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE
(CDDG)**

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RESPONSABILITE
(GT-RE)**

RAPPORT DE LA 4^e REUNION

14 juin 2021, tenue par visioconférence

1. Ouverture de la réunion

Le président du groupe de travail, M. Paul-Henri PHILIPS (Belgique, région de Bruxelles capitale), ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux participants, en particulier le représentant de l'OCDE qui a récemment exprimé le souhait de participer au groupe de travail. La liste des participants figure à l'Annexe I.

2. Ordre du jour

L'ordre du jour tel qu'il figure à l'Annexe II est adopté.

3. Rédaction d'un projet de Recommandation pour le Comité des Ministres sur la responsabilité démocratique des représentants élus et organes électifs aux niveaux local et régional

Informations préliminaires par le Président, le Secrétariat et l'expert scientifique

Le Président rappelle l'historique des travaux avec la contribution des experts scientifiques - Professeur Mark Philp de l'université de Warwick (Royaume Uni) et Monsieur Arnaud Duranthon (Maître de Conférences à l'université de Strasbourg) et il informe les participants de changements intervenus récemment dans le Secrétariat du CDDG, avec le départ de la Secrétaire du Comité au Greffe de l'Assemblée Parlementaire.

Le Secrétariat donne une introduction au projet révisé de Recommandation, et ses principales évolutions depuis la précédente version. En particulier, une première annexe est à présent entièrement dédiée au cadre conceptuel de la redevabilité et des relations que celle-ci sous-tend. Le Secrétariat donne également quelques orientations pour l'examen du projet. Dan Popescu, chef du Service de la gouvernance démocratique, souligne l'importance du texte dans le contexte actuel de déclin démocratique fréquemment observé.

Le professeur Mark Philp commente l'apport de cette nouvelle mouture, rappelant notamment l'importance du principe de redevabilité aux fins de bonne gestion ; de prévention et de réaction à la corruption et autre malversation ; de réaction aux violations des procédures ; et aux fins d'assurer une gouvernance effective – par exemple en cas d'incompétence ou d'inaction y compris des entités chargées d'une fonction de scrutation / supervision. Il évoque aussi notamment l'ambivalence de la démocratie locale en ce qu'elle peut conduire à davantage de contrôle social et institutionnel mais aussi à des formes particulières de malversation, ainsi que l'ambivalence des mécanismes de contrôle mutuels qui peuvent améliorer la gouvernance mais aussi la paralyser si mal exploités.

Discussion du projet de recommandation

Lors des discussions sur le dispositif de la Recommandation et son préambule, le groupe de travail convient de s'en tenir strictement au mandat du CDDG et de supprimer toute référence à une source d'inspiration possible pour les mécanismes de redevabilité au niveau national. Il exprime aussi une nette préférence pour un message plus strict concernant les mesures à prendre par les pays (plutôt que la promotion du principe de redevabilité). Le groupe convient par ailleurs, au titre des mesures à prendre, de reprendre les éléments de la définition de la redevabilité inspirée des 12 Principes de la gouvernance démocratique, pour articuler davantage ceux-ci autour des trois grands axes : les dimensions de la redevabilité touchant à l'éthique et à la confiance dans les institutions et les élus, la façon

de rendre des comptes et la réponse à donner à ceux-ci, les conséquences à tirer. Le texte devrait aussi préciser davantage les formes de violence auxquelles les élus sont confrontés en pratique, y compris la violence verbale et faire référence aux médias et réseaux sociaux, en particulier la nécessité d'une utilisation responsable de ceux-ci par les élus et les citoyens. Le groupe convient enfin d'un certain nombre d'ajustements rédactionnels.

Lors de l'examen de l'annexe 1, au-delà de quelques ajustements rédactionnels, il est convenu de reformuler et recentrer au besoin les éléments de la relation de redevabilité (qui est redevable, pourquoi, devant qui etc.). Le texte pourrait aussi davantage prendre en compte certains éléments sur la conservation des informations et documents tirés de textes précédents du CDDG. La prochaine version du texte devra assurer une cohérence de certaines références (par exemple aux citoyens et à la société civile).

Lors des débats sur l'annexe 2, à la lumière de l'expérience avec les activités de coopération menées par le Service de la gouvernance démocratique, l'importance de prendre en compte davantage de mécanismes et types de situations nationales est soulignée (dissolution / révocation de conseils élus, motions de défiance ou de censure y compris la motion de défiance constructive), ainsi que les garde-fous nécessaires en cas de destitution d'un maire élu par l'assemblée locale mais aussi les hypothèses d'interventions d'un niveau territorial plus élevé en cas de défaillance grave ou d'absentéisme d'un maire ou d'une assemblée locale (qui ne se réunit pas, par exemple). La thématique des lanceurs d'alerte, qui a fait l'objet d'une Recommandation spécifique du Comité des Ministres devrait également être abordée. Quelques ajustements rédactionnels sont aussi décidés.

4. Autres questions

Le Président invite les délégations qui le souhaitent et/ou qui ont suggéré lors des discussions de reformuler certains passages du projet de Recommandation, à adresser d'ici la fin juin des contributions écrites avec des propositions rédactionnelles. Le Secrétariat souligne qu'en principe, la prochaine version révisée du texte pourrait être présentée en mode « track changes » dès lors que les changements ne seraient plus trop nombreux et que la structure générale du texte est à présent définie.

5. Date et lieu de la prochaine réunion

Le Groupe de travail convient de tenir sa prochaine réunion les 13 et/ou 14 septembre, par visioconférence ou à Strasbourg en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

ANNEXE I**LISTE DES PARTICIPANTS****CHAIR / PRESIDENT**

Mr Paul-Henri PHILIPS, Coordinateur pour les Organisations Internationales, Relations multilatérales et Organisations Internationales, BRUXELLES

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Peter ANDRE, Ministry of Interior, Senior Expert for Legal Affairs, Wien, Austria,

BELGIUM / BELGIQUE

Mr Edwin LEFEBRE, Ministry of the Flemish Community, Agency for Home Affairs, BRUSSELS

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Mr Kristian MALINA, Ministerial Assistant Principal, Department of Coordination of Public Administration and International Relations Ministry of the Interior of the Czech Republic

FINLAND / FINLANDE

Mr Markku MÖLLÄRI, Ministerial adviser, Department for Local Affairs and Regional Administration, Ministry of Finance, HELSINKI

GREECE / GRECE

Mr Georgios CHRYSAFIS, Expert, Directorate of Organisation and Functioning of Local Government, Ministry of the Interior, ATHENS

Mr Athanasios ATHANASSIADIS, Expert, Directorate of Organisation and Functioning of Local Government, Ministry of the Interior, ATHENS

Mr Ioannis MATHIOUDAKIS, Head of the Independent Department of International and European Relations, ATHENS

ICELAND / ISLANDE

Mr Björn Ingi ÓSKARSSON, Department of Local Government and Regional Affairs, Ministry of Transport and Local Government, REYKJAVIK

ITALY / ITALIE

Mr Francesco GIUSTINO, Presidenza del Consiglio dei Ministri, D.A.R.A. - Ufficio Attività Internazionali, ROMA

NORWAY / NORVEGE

Ms Nina Britt BERGE, Senior Adviser, Department for Local Government, Ministry of Local Government and Modernisation, OSLO

POLAND / POLOGNE

Ms Magda SADLAK, National Institute of Local Government

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Apologised for absence/Excusé

SPAIN / ESPAGNE

Ms Ana Cristina LÓPEZ LÓPEZ, Joint Deputy Director for European and International Relations. General Secretariat of Territorial Coordination, Ministry of Territorial Policy and Civil Service, MADRID

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Paul ROWSELL, Head of Governance Reform and Democracy Unit, Ministry of Housing, Communities and Local Government, LONDON

Ms Siobhan SMYTH, Senior Policy Adviser, Governance Reform and Democracy Unit, Ministry of Housing, Communities and Local Government, LONDON

Mr Gurpal CHEEMA, Policy Adviser, Governance Reform and Democracy Unit, Ministry of Housing, Communities and Local Government, London

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS**CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Roman CHLAPAK, Secretariat of the Governance Committee / Secrétariat de la Commission de la gouvernance

Mr Adam DRNOVSKY, Co-Secretary of the Governance Committee / Co-Secrétaire de la Commission de la gouvernance

OBSERVERS/ OBSERVATEURS**ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT (OECD) / ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (OCDE)**

Mr Sean DOUGHERTY, Senior adviser, OECD Network on Fiscal Relations

EXPERT-CONSULTANT / CONSULTANT-EXPERT

Prof. Mark PHILP, Department of History, University of Warwick, United Kingdom

SECRETARIAT

Mr Daniel POPESCU, Head of Democracy and Governance Department / Directorate of Human Dignity, Equality and Governance

Mr Christophe SPECKBACKER, Administrator – Democratic Governance Division - Directorate of Human Dignity, Equality and Governance, Directorate General of Democracy

Ms Isabelle ETTER - Assistant

Interpreters / Interprètes

Mr Michael HILL

Mr Didier JUNGLING

ANNEXE II
ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

2. Adoption de l'ordre du jour

[GT-RE(2021)OJ2]

3. Rédaction d'un projet de recommandation pour le Comité des Ministres sur la responsabilité démocratique des représentants élus et des organes électifs aux niveaux local et régional

- Examen d'un projet de recommandation pour le Comité des Ministres sur la responsabilité démocratique des représentants élus et des organes électifs aux niveaux local et régional

[GT-RE(2021)3]

- Contributions des membres du groupe de travail, participant-e-s et expert-e-s, et échange de vues

Autres documents de référence :

- > *Recueil des réponses au questionnaire*
- > *Document [CDDG\(2021\)7](#)*
- > *Rapport de la [13^e réunion plénière](#) du CDDG*

[GT-RE(2021)3 Addendum]

4. Questions diverses

5. Date et lieu de la prochaine réunion